

Association Études coloniales

38, rue du Ruisseau, 75018, Paris

01.42.62.59.12

Reconstruction de la kouba du cimetière de Nogent-sur-Marne



APPEL À SOUSCRIPTION

Madame, Monsieur,

En 1919, dans le cimetière de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), fut élevée une kouba. Dans les pays de tradition islamique, la kouba est un petit édifice qui vient signaler la tombe d'un pieux personnage. Ce monument, aujourd'hui disparu, honorait le dévouement et la mort, au cours de la Première Guerre mondiale, de soldats musulmans provenant de l'espace colonial français.

C'est principalement à Émile Piat que l'on doit la construction de la kouba de Nogent. Consul général, attaché au cabinet du ministre des Affaires étrangères et chargé de la surveillance des militaires musulmans dans les formations sanitaires de la région parisienne (Nogent, Carrières, Moisselles), il opta pour ce type de mausolée afin d'honorer le souvenir collectif de soldats musulmans décédés. Dans une lettre du 14 juin 1918, il explique à son ami, le capitaine Jean Mirante, officier traducteur au Gouvernement général en Algérie, les origines de son projet :

«Ayant eu l'impression que l'érection d'un monument à la mémoire des tirailleurs morts des suites de leurs blessures aurait une répercussion heureuse parmi les populations indigènes de notre Afrique, j'ai trouvé à Nogent-sur-Marne, grâce à l'assistance de M. Brisson, maire de cette ville, un donateur généreux, M. Héricourt, entrepreneur de monuments funéraires qui veut bien faire construire un édifice à ses frais dans le cimetière de Nogent-sur-Marne.»

L'édifice fut inauguré le 16 juillet 1919 mais peu entretenu dans les années qui suivirent. Ses vestiges furent finalement détruits en 1982.

La kouba de Nogent fut édifiée à la fin de la Première Guerre mondiale grâce à une conjonction d'initiatives : la politique de gratitude et de reconnaissance de l'institution militaire à l'endroit des soldats venus du domaine colonial, l'empathie d'un consul entreprenant et l'entremise d'un officier des affaires indigènes en poste à Alger, le soutien d'un édile communal et la générosité d'un marbrier. Cette osmose dépasse toute politique d'intérêts au sens étroit.

C'est ce surplus de signification qui en fait un symbole de mutuelle reconnaissance qui a toutes raisons d'être rappelée aujourd'hui.

C'est pourquoi, notre association a engagé des démarches en vue de la **reconstruction de la kouba du cimetière de Nogent** qui marquerait comment la République assume, par-delà le temps, son devoir de mémoire à l'égard de tous ceux qui ont laissé leur vie pour défendre ses idéaux. Et constituerait, à quelques encablures de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, un excellent lieu de mémoire et d'histoire.

Ce projet a retenu l'attention de monsieur le Président de la République et de monsieur le Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants. Il a reçu le chaleureux soutien de monsieur J.-P. Martin, Maire de Nogent-sur-Marne, conseiller général du Val-de-Marne, ainsi que des associations locales d'Anciens combattants.

À l'issue des réunions tenues sous la présidence de M. Sébastien Eychenne, conseiller municipal, délégué au Devoir de mémoire, représentant le Maire de Nogent, et en présence de M. Gérard Lemoine, directeur départemental de l'ONAC, de Mme Véronique Lefèvre, directrice adjointe à la Direction interdépartementale des Anciens combattants - ministère de la Défense -, ainsi que des représentants des associations d'Anciens combattants et des dirigeants de l'association Études coloniales, le principe de la reconstruction a été arrêté. Un calendrier a été fixé, en accord avec M. E.-L. Martin entrepreneur nogentais de marbrerie funéraire, chargé des travaux, de telle sorte qu'une inauguration du monument puisse intervenir au début du mois de novembre 2009.

Le coût des travaux s'élève à **74 850 €**

L'association Études coloniales a été chargée d'introduire les demandes de subventions nécessaires.

Mais, parallèlement aux indispensables financements publics, et dans l'esprit qui a présidé à la construction du monument originel, il nous a paru nécessaire que nos concitoyens qui le désirent puissent s'associer à cet hommage, en apportant leur contribution financière personnelle - à hauteur de 10, 20 ou 50 € - à la reconstruction de la kouba. À cette fin, nous avons lancé une souscription publique et ouvert un compte bancaire spécifique auprès de la BPRives de Paris Ordener (00135) sous références : Études coloniales-Kouba Nogent, 20219614153.

Nous avons pensé que cette initiative pouvait rencontrer votre sympathie et que vous souhaiteriez vous y associer. Si tel est le cas, nous vous en remercions par avance et nous vous prions d'adresser votre souscription à Études Coloniales, 38, rue du Ruisseau, 75018, Paris, par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de : **Études coloniales-Kouba Nogent**. Un reçu vous sera adressé par retour de courrier et une liste des souscripteurs sera dressée et rendue publique. L'ensemble des comptes feront l'objet d'une vérification par les services financiers de la mairie de Nogent-sur-Marne et ils seront également rendu public.

Restant à votre entière disposition pour vous apporter toutes les précisions et tous les compléments d'information que vous jugeriez utiles, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Pour l'association Études Coloniales

<http://etudescoloniales.canalblog.com/>

Daniel Lefeuvre, Michel Renard

